

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	13
Votants	13

Subventions aux  
associations

L'an deux mille dix ;

Le 18 Janvier à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session  
ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur  
TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 13/01/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE –  
PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – HEURA – AUDIBERT  
– BENABEN – FASOLA – FOURNY – KAIL - LACROIX –  
ROBERT - YACOB

EXCUSES : Mesdames BEUCHE et DE LA ROCCA

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Monsieur KAIL, Conseiller Municipal, présente aux membres du conseil municipal les demandes de subventions suivantes :

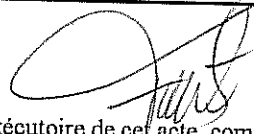
- Société Protectrice des Animaux,
- Association Escale,
- Foyer Coopératif du Collège Ludovic Bréa,
- Amicale des Forestiers Sapeurs de Levens, FORCE 06
- Amicale des Sapeurs Pompiers de Carros
- Haïti (Ministère des Affaires étrangères et Européennes)

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'allouer les subventions suivantes :

- Société Protectrice des Animaux : 300 €,
- Association Escale : 160 €,
- Foyer Coopératif du Collège Ludovic Bréa : 160 €,
- Amicale des Forestiers Sapeurs de Levens, FORCE 06 : 300 €,
- Amicale des Sapeurs Pompiers de Carros : 1 500 €,
- Haïti (Ministère des Affaires Etrangères  
et Européennes : 700 €.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée  
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,  
Emile TORNATORE



Et ce par : - Voix pour : 12  
- Voix contre : 0  
- Abstention : 1

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 26/01/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 26/01/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication